

Madame, Monsieur,

Vous avez confirmé l'inscription ou la ré-inscription de votre enfant dans notre Établissement et nous vous remercions de votre confiance. Nous serons très heureux de vous accueillir en septembre.

Vous trouverez sur cette note de rentrée tous les renseignements nécessaires qui permettront à votre enfant d'effectuer une bonne rentrée et à vous, parents, de prendre connaissance de certaines informations.

Pour information, notre établissement sera fermé du vendredi 17 juillet au lundi 17 août inclus.

Nous vous souhaitons un très bel été.

## **MARDI 1<sup>er</sup> septembre 2026**

Accueil des élèves entrants **en classe de 6<sup>ième</sup>, 3PM, 1CAP, seconde Professionnelle, seconde Technologique, et seconde Générale + élèves internes de 5<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup>, 3<sup>ième</sup>**

### **Rentrée des 6<sup>ième</sup>**

- Rendez-vous au collège à 13h30 sous le préau puis prise en charge par les Professeurs Principaux. Les élèves seront libérés de cours le mercredi 2 septembre en raison de la rentrée des 5<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup>, 3<sup>ième</sup>.

### **Rentrée des 5<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup>, 3<sup>ième</sup> (uniquement les élèves internes)**

- A partir de 14h et jusqu'à 18h accueil et installation des élèves internes du collège

### **Rentrée des 3PM, 1CAP, seconde Professionnelle, seconde Technologique, et seconde Générale**

- Rendez-vous au gymnase du Sacré-Cœur. Le stationnement dit « du Péchaud » est à proximité immédiate.
- **L'accueil se fera entre 13h30 et 14h30 autour d'un café (seront à votre disposition pour toute information : un stand ERASMUS, un stand Vie Educative, un stand Sport et un stand Administratif)**
- De 14h30 à 15h30 : Réunions échanges
  - o De 14h30 à 14h50 une information générale, sera donnée par le Directeur de secteur.
  - o De 14h50 à 15h10 une information vous sera donnée par les Directeurs aux formations Professionnelle (DDFPT) sur les Périodes de formation en Milieu Professionnel.
  - o De 15h10 à 15h30 une information générale sur l'internat vous sera fournie (transport, fonctionnement internat, ...).
- De 15h30 à 16h15 Prise en charge des élèves et des parents par le Professeur Principal pour une présentation de l'année et un échange.
- A partir de 16h15 prise en charge par l'équipe Educative pour une installation à l'internat. Les demi-pensionnaires et les externes auront la possibilité de rentrer à leur domicile

### **Rentrée des étudiants en CS Sommellerie**

- De 8h à 12h formation dispensée par la Mutualité Sociale Agricole (Salle de sommellerie)
- De 14h à 16h prise en charge par le professeur principal
- A partir de 16h installation au campus pour les étudiants hébergés en studio
- Départ en stage vendanges après installation

## MERCREDI 2 septembre 2026

- A partir de 8h Prise en charge des classes entrantes (3PM, 1CAP, seconde Professionnelle, seconde Technologique, seconde Générale) par le Professeur Principal (explication de l'année, lecture du règlement intérieur, visite de l'établissement, Emploi du temps ...)
- A partir de 10h ou 11h selon les classes cours selon Emploi du temps (EDT)

### **Rentrée des étudiants de 1<sup>ère</sup> année BTS du secteur industriel**

- 9h à 10h **Installation des Etudiants de 1 BTS** pour ceux qui sont au campus
- 10h à 10h30 (y compris les externes) Accueil à l'Espace projet (Sur le Lycée Industriel) par le Directeur de Secteur, le Directeur des Formations Professionnelles et le Professeur Principal.
- 10h30 à 12h Prise en charge par le Professeur Principal
- L'après-midi Cours selon EDT pour le secteur Industriel

### **Rentrée des étudiants de 1<sup>ère</sup> année BTS du secteur hôtelier**

- **10h à 12h** : Installation Campus
- **13h30 à 14h30** : Accueil à l'Atelier des Sens avec présentation de l'année par la Directrice de Secteur, le Directeur de Formation et le Professeur Principal.
- **14h30 à 17h** : Prise en charge PP + visite établissement.

### **Rentrée des Certificats de Spécialisation Desserts de Restaurant (CSDR) et des Mises à Niveau (MAN)**

- De 9h à 10h Installation au campus
- De 10h à 12h prise en charge par le professeur Principal (présentation de l'année, visite de l'établissement).
- Après-midi cours selon EDT.

### **Rentrée des Premières des secteurs Industriels et Hôtelier, Terminales Professionnelles secteur Industriel, deuxième année CAP, CAP peintre, Première et Terminale STHR, Première et Terminale Générale, 2BTS industriel**

- De 13h30 à 15h accueil par l'équipe Educative au gymnase pour installation dans les internats ou campus pour les étudiants
- De 15h à 15h30 accueil café au gymnase
- De 15h30 à 17h Prise en charge par le Professeur Principal
- 17h Prise en charge par l'équipe Educative (les demi-pensionnaires et les externes auront la possibilité de rentrer à leur domicile)

### **Rentrée des Terminales Professionnelles secteur hôtelier**

Les élèves commencent par une période en entreprise, la rentrée se fera au 02 Novembre 2026 (une information complémentaire vous sera communiqué ultérieurement).

### **Rentrée des 5<sup>ième</sup>, 4<sup>ième</sup>, 3<sup>ième</sup>**

A 8h accueil des élèves sous le préau puis prise en charge par les professeurs principaux jusqu'à 11h.

A l'issue de chaque temps d'échange avec leur enseignant, cours selon emploi du temps de la classe

### **Rentrée des étudiants de 2<sup>ème</sup> année de BTS du secteur hôtelier (UNIQUEMENT ETUDIANTS LOGES AU CAMPUS)**

L'installation au campus étudiants : Signaler à Mme Besse CPE du Lycée Hôtelier, votre arrivée entre 16h et 17h via la messagerie EcoleDirecte

## JEUDI 3 septembre 2026

- A partir de 8h, « Journée Cohésion et intégration » pour toutes les classes ( y compris les étudiants de 2<sup>e</sup> année BTS du secteur Hôtelier) .

## VENDREDI 4 septembre 2026

- Cours selon EDT pour toutes les classes
- Formation APE pour les étudiants de 1 BTS (secteur de l'hôtellerie).
- 2<sup>ème</sup> année BTS du secteur Hôtelier : de 8h à 9h, Prise en charge par le Professeur Principal, (présentation de l'année), à partir de 9h, cours selon l'Emploi Du Temps.

### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

#### BOURSES :

- Vous trouverez toutes les informations concernant la bourse en collège et en lycée sur ce lien <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>
- le dossier devra être remis, **en version papier**, avec les pièces justificatives demandées à la rentrée scolaire jusqu'au 15 octobre dernier délai. Les élèves déjà boursiers doivent faire une demande chaque année.
- Pour le lycée (3<sup>e</sup> prépa métiers compris) :  
<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/formulaire-de-demande-de-bourse-de-lycee-2026-2027-516278.pdf>
  - Pour le collège :  
<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/formulaire-de-demande-de-bourse-de-college-2026-2027-516275.pdf>
  - Une procuration est souhaitée par les établissements privés, merci de compléter ce document joint quel que soit la demande (collège ou lycée)  
<https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/document/annexe-10-procuration-pour-le-paiement-des-bourses-nationales-de-college-et-de-lycee-dans-l.pdf>
- Les étudiants (post bac uniquement) doivent faire une demande auprès du CROUS sur <https://www.lescrous.fr/dse/>

#### CARTE JEUNE RÉGION:

- Pour les lycéens (cycle professionnel, général ou technologique) qui possèdent déjà la carte jeune région Occitanie, le renouvellement est automatique, un sticker vous sera adressé d'ici la rentrée pour réactualiser votre carte
- Si vous n'avez pas encore de carte Jeune Région, veuillez-vous connecter dès maintenant (obligatoirement avant la rentrée) <https://www.laregion.fr/-cartejeune-> et procéder à l'inscription et l'enregistrement de votre (vos) enfants(s) afin qu'il(s) bénéficie(nt) notamment de : d'un premier équipement professionnel, la gratuité des manuels scolaires, l'acquisition d'un ordinateur individuel (loRdi) en fonction des ressources du foyer....

#### DOSSIER ADMINISTRATIF :

Le jour où aura lieu votre accueil au Sacré-Cœur, nous vous informerons de l'état de votre dossier administratif et des éventuelles pièces manquantes.

#### LISTES DES FOURNITURES :

Pour tous les niveaux, pour toutes les classes et matières, pour l'internat, elles seront accessibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.ensemble-sacre-coeur.fr/pages/infos-pratiques/fournitures.html>

#### ⇒ MATERIEL ET FOURNITURES SCOLAIRES PARTICULIERES POST BAC DU SECTEUR HOTELIER

**Pour l'examen, la calculatrice Casio 35+ E (Mode Examen) est obligatoire. Une calculatrice est obligatoire pour divers enseignements. Il est interdit d'utiliser le portable comme calculatrice.**

- Des écouteurs ordinaires pour la compréhension orale en anglais.
- Les étudiants peuvent choisir le système d'organisation de rangement qu'ils souhaitent.

## VIE EDUCATIVE

Conformément à l'article L511-5 du code de l'éducation du Bulletin Officiel du 2 juillet 2026 et dans la perspective de l'adoption définitive de la proposition de loi visant à étendre aux lycées le principe de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable et des objets connectés en vigueur dans les écoles et les collèges, **celui-ci sera très certainement interdit au lycée** à la rentrée 2026, plus d'informations vous seront communiquées lors des journées de rentrée.

Au nom de toute l'Équipe de Direction,

Alexandre Brassac,  
Chef d'établissement